

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



Année 2022
5ème séance

LISTE DES DELIBERATIONS PRESENTEES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux,
et le jeudi 29 septembre 2022 à dix-huit heures,
le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Sérignac, sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON

Date de la convocation du Conseil Communautaire : vendredi 23 septembre 2022

Monsieur André AUZERIC a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Pierre CAMBOU. Pascal LABARDE. Jacqueline TONIN. Jean-Luc ISSANCHOU. Philippe DEL MARCO. Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. Annie DUPUY. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Salvador LOPEZ. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. Marcel GASQUET. Jean-Louis COUREAU. Yves MEILHAN. Christian COLMAGRO. Francis DAUREJAT. Karine RIEGES. Claude BUSSO. André AUZERIC. Patrick PRADINES. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Marc LAPORTE. Geneviève DUILHE. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Étaient absents et représentés par leur suppléant :

Bernard DIANA suppléé par Marilys LAGARRIGUE.

Jean-Michel LEFEBVRE suppléé par Jean-Louis BOUSIGNAC.

Étaient absents ou excusés et non représentés :

Sandrine AUDU-BENALI.

Evelyne MEESEMAN.

David ARQUIÉ.

Stéphane MARROU.

Christian MAILFERT.

René THAU.

Elodie SANCHEZ.

Ont donné procuration :

Jean-Luc DEPRINCE à Jean-Claude BONNEFOI.

Blandine DELORME à Pierre CAMBOU.

Bertrand TOUSSAINT à Pascal LABARDE.

Michel WYBIERALA à Jacqueline TONIN.

Jean-Claude FAURIE à Jean-Louis COUREAU.

Brigitte HYGONENQ à Karine RIEGES.

Jean-Claude FERRADOU à Claude BUSO.

AFFICHAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE, LE 13 OCTOBRE 2022

MEMBRES EN EXERCICE : 51

Le procès-verbal d'élection du 30 Juin 2022 a été approuvé à l'unanimité des votants.

N° délibérations	Intitulé délibérations	Vote
20220929D01	AFFAIRES GENERALES Procès-verbal de mise à disposition de la médiathèque entre la commune de Beaumont-de-Lomagne et la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, suite à la définition par la Communauté de communes de l'intérêt communautaire « aménagement, entretien et gestion de médiathèques accueillant un minimum de 5000 entrées par an » rattaché à la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaires ».	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité

20220929D02	AFFAIRES GENERALES Procès-verbal de mise à disposition de la piscine de la base de loisirs entre la commune de Beaumont-de-Lomagne et la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, suite à la définition par la Communauté de communes de l'intérêt communautaire « aménagement, entretien et gestion de la piscine de la base de loisirs » rattaché à la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ».	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D03	RESSOURCES HUMAINES Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel à temps partagé, entre la Commune de Beaumont-de-Lomagne et la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, suite à la définition de l'intérêt communautaire « Aménagement, entretien et gestion de la piscine de la base de loisirs de Beaumont-de-Lomagne ».	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D04	RESSOURCES HUMAINES Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel à temps partagé, entre la commune de Beaumont-de-Lomagne et la communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, suite à la définition de l'intérêt communautaire « Aménagement, entretien et gestion de médiathèques accueillant au minimum 5000 entrées par an ».	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D05	RESSOURCES HUMAINES Transfert automatique de personnel de la commune de Beaumont-de-Lomagne à la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise (CCLTG) suite à la définition de l'intérêt communautaire « construction, entretien et gestion de médiathèque accueillant un minimum de 5000 entrées par an » rattaché à la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire ».	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D06	RESSOURCES HUMAINES Délibération portant SUR La revision du REGIME INDEMNITAIRE tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (rifseep) pour les services de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D07	RESSOURCES HUMAINES Délibération portant suppression d'emplois permanents (Ecole de musique).	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D08	RESSOURCES HUMAINES Délibération portant création d'emplois permanents (école de musique).	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité

20220929D09	RESSOURCES HUMAINES Délibération portant création d'emplois permanents dans un groupement de communes de moins de 15 000 habitants (article L332-8 3° du code général de la fonction publique).	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D10	FINANCES Reversement à la commune de Beaumont de Lomagne des paris hippiques reçus par la CCLTG au titre de l'année 2022.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D11	FINANCES Répartition 2022 du reversement du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC).	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D12	FINANCES Décision modificative n°1 au budget principal de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise 2022.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D13	COMPTABILITE Délibération validant la liste des admissions en non-valeur.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D14	MARCHES Autorisation de signature de l'avenant n°1 à l'accord cadre M22002 relatif à la fourniture d'Emulsion de Bitume et de Grave Emulsion.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D15	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2021.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D16	INSTITUTIONNEL Office de Tourisme Intercommunal de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise / modification du Conseil d'exploitation / membres société civile : intégration de Jonathan DUHENNOIS en remplacement de Claire LEMONNIER.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D17	MARCHES Groupement d'achat granulés : modification de la convention constitutive saison 2022-2023 / signature de l'avenant n°1.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D18	HABITAT OPAH – Etat des participations pour engagement : propriétaires occupants.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D19	HABITAT Programme de rénovation façades Beaumont/CCLTG/Région : approbation d'une aide aux façades / Mr GUILMOT : engagement de la participation régionale.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D20	ECONOMIE Inventaire des ZAE sur le territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise : lancement de la démarche.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité

20220929D21	SUBVENTION Création d'une France Services au siège de la CCLTG - validation de l'opération et du plan de financement prévisionnel pour les dépenses de rémunération des agents d'accueil : demandes de subvention auprès de l'Europe (FEADER) et Etat.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D22	SUBVENTION Cofinancement d'un poste de Chef de projet Petites Villes de demain (PVD) : réactualisation du plan de financement et demandes de subvention auprès de l'Etat, de l'ANAH et du Département.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité
20220929D23	SUBVENTION Programme 2022 de rénovation d'ouvrage d'art / pont de Marsac : révision du plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département.	Présents : 37 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité

La séance est levée à 19h45

**LE PRESIDENT,
Bernard SALOMON.**